

STATISTIQUES ET INDICATEURS



L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI MESURÉ EN DÉCEMBRE 2020



Au cours des six mois suivant leur inscription en juin 2020, 42% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus. Le taux d'accès à l'emploi durable, dans les six mois suivant l'inscription est de 28%. Vingt-quatre mois après leur inscription en décembre 2018, 70% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus et 64% à un emploi durable.

Chiffres clés

En juin 2020, on compte 336 000 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi (non présents le mois précédent). Durant les six mois qui ont suivi cette inscription, 42% ont pu exercer un emploi d'un mois ou plus et 28% un emploi durable de six mois ou plus [cf. tableau 1]. De même sur les 343 000 demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019, 54% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 42% à un emploi durable, douze mois après leur inscription. Parmi les 342 000 demandeurs d'emploi inscrits en juin 2019, 62% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 59% à un emploi durable dans les dix-huit mois suivant leur inscription. Enfin, sur les 393 000 demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018, 70% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 64% à un emploi durable.

En décembre 2020, dans 35% des cas les demandeurs d'emploi sont en emploi six mois après leur inscription dont 66% occupent un emploi durable. 45% sont en emploi douze mois après leur inscription dont 68% en emploi durable. La moitié des demandeurs d'emploi sont en emploi dix-huit mois après l'inscription dont 78% en emploi durable. La part des personnes en emploi vingt-quatre mois après l'inscription est légèrement supérieure à la moitié, et plus des trois quarts exercent un emploi durable.

Tableau 1

TAUX D'ACCÈS ET DE RETOUR À L'EMPLOI 6, 12, 18 ET 24 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	Taux d'accès à un emploi de 1 mois ou plus (données administratives)	Taux d'accès à l'emploi durable de 6 mois ou plus (données enquête)	Part des personnes en emploi 6, 12, 18 ou 24 mois après l'inscription (données enquête)	Part d'emploi durable parmi les personnes en emploi 6, 12, 18 ou 24 mois après l'inscription (données enquête)
Inscrits en juin 2020 (observation à 6 mois)	42%	28%	35%	66%
Inscrits en décembre 2019 (observation à 12 mois)	54%	42%	45%	68%
Inscrits en juin 2019 (observation à 18 mois)	62%	59%	50%	78%
Inscrits en décembre 2018 (observation à 24 mois)	70%	64%	52%	77%

Des taux d'accès à l'emploi ralentis par le confinement

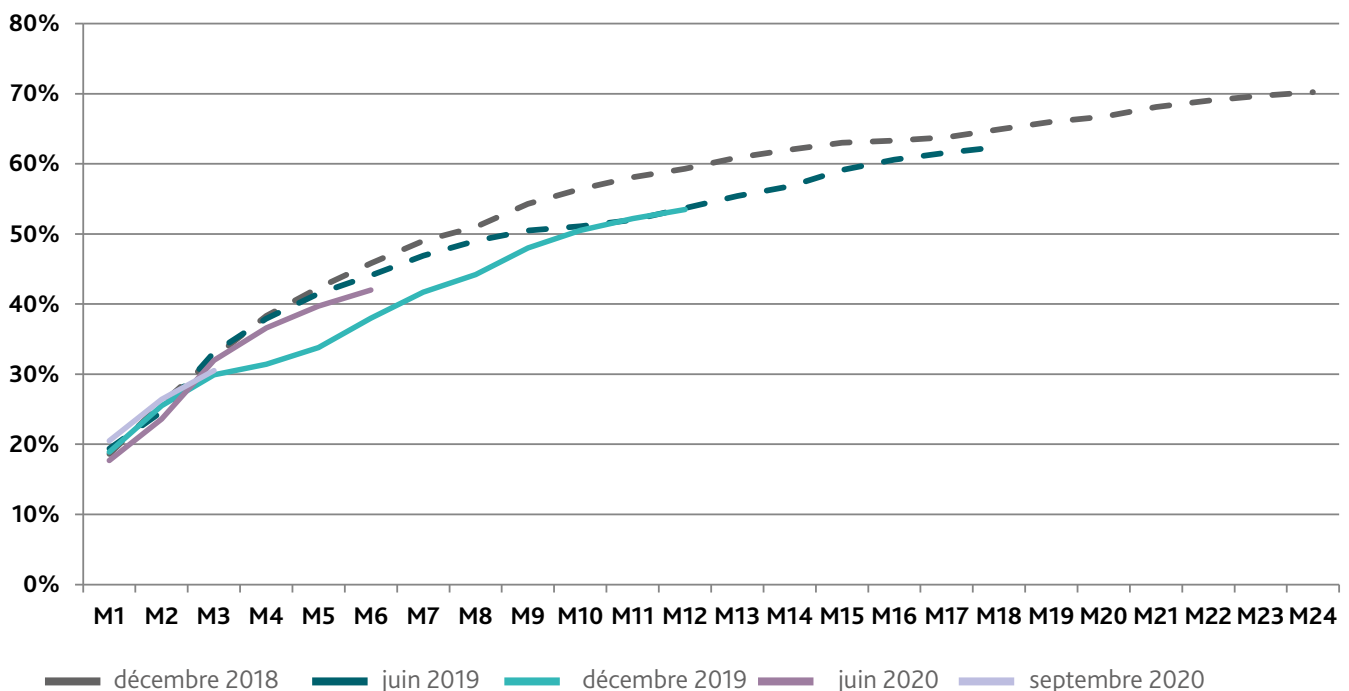
Le taux d'accès à l'emploi augmente au fur et à mesure des mois, mais le rythme d'augmentation mensuelle décline fortement à mesure que la date d'inscription s'éloigne. Pour les inscrits de décembre 2018, non présents le mois précédent, le taux atteint 70% au bout de 24 mois, mais il était déjà de 46% six mois après l'inscription [cf. graphique 1]. Le rythme d'augmentation mensuel moyen passe de 7,6 points les six premiers mois à 2,3 points entre les septième et douzième mois, puis 0,9 point entre le treizième et le vingt quatrième mois.

La crise sanitaire, marquée par des périodes de confinement au printemps et à l'automne 2020, a mis à l'arrêt de nombreux secteurs d'activité. L'accès à l'emploi au cours du premier confinement a été fortement restreint : ainsi le taux d'accès à l'emploi six mois après l'inscription des inscrits de décembre 2019 s'élève à 37,5% alors qu'il atteignait 45,3% pour les inscrits de décembre 2018. Pour l'ensemble des cohortes présentées dans le graphique 1, l'effet du premier confinement sur l'accès à l'emploi se manifeste par un creux dans leur courbe d'accès à l'emploi. Le second confinement semble également avoir freiné l'accès à l'emploi des inscrits mais dans une ampleur moins marquée : l'accès à l'emploi à six mois des inscrits de juin 2020 se situe en deçà de deux points de celui observé pour les inscrits de juin 2019 et l'accès à l'emploi à 3 mois des inscrits de septembre 2020 (31%) est en deçà de deux points de ceux observés pour les cohortes d'inscrits de septembre 2018 et 2019.

Douze mois après leur inscription en décembre 2019, 53,5% des personnes inscrites ont eu accès à un emploi d'un mois ou plus. Vingt-quatre mois après l'inscription en décembre 2018, 70,2% des personnes inscrites ont accédé à un emploi d'un mois ou plus.

Graphique 1

EVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI GLOBAL SUR PLUSIEURS COHORTES



Sources : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA).

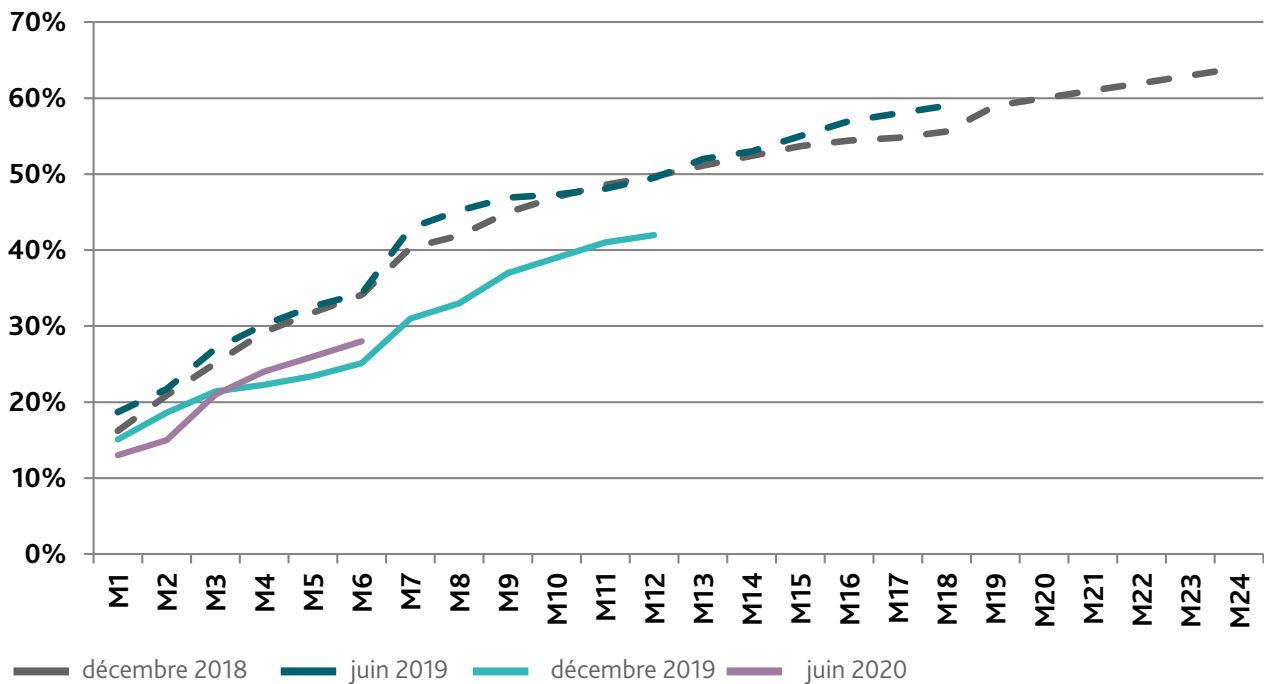
Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Note de lecture : En décembre 2020, 33% des inscrits de septembre 2020 ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, 42% des inscrits de juin 2020, 54% des inscrits de décembre 2019, 62% des inscrits de juin 2019 et 70% des inscrits de décembre 2018.

Concernant les taux d'accès à l'emploi durable, les deux cohortes d'entrants au chômage en décembre 2019 et juin 2020 sont plus fortement affectées par les confinements avec un ralentissement notable de l'accès à l'emploi durable respectivement au cours des mois de mars 2020 et septembre 2020 [cf. graphique 2]. Six mois après leur inscription un quart seulement des inscrits de juin 2020 ou décembre 2019 ont accédé à un emploi durable quand ils étaient 34% à y parvenir parmi les inscrits de juin 2019 ou décembre 2018 six mois après leur inscription.

Graphique 2

EVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE SUR PLUSIEURS COHORTES



Sources : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en juin 2020, décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2020, décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription. Note de lecture : En décembre 2020, 28% des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2020 ont eu accès à un emploi durable, 42% des inscrits de décembre 2019, 59% des inscrits de juin 2019 et 64% des inscrits de décembre 2018.

Les taux d'accès à l'emploi déclinent en fonction de l'âge et du niveau d'étude

Les taux d'accès à l'emploi, quels que soient la période sur laquelle ils sont calculés et le type d'emploi considéré, ont tendance à décroître en fonction de l'âge [cf. tableau 2]. Cette tendance se vérifie pour les quatre cohortes d'inscrits, et les écarts se creusent pour l'emploi durable à mesure que les cohortes se rallongent. On observe jusqu'à 33 points d'écart entre l'accès à l'emploi durable des plus jeunes et celui des plus âgés vingt-quatre mois après leur inscription contre 9 points d'écart durant les six mois qui ont suivi l'inscription. L'écart est plus important en considérant l'accès à l'emploi d'un mois ou plus, six mois après l'inscription : 47% des plus jeunes inscrits en juin 2020 ont accédé à un emploi alors que ce n'est le cas que pour 28% des demandeurs d'emploi de plus de 55 ans. Le taux d'accès à l'emploi six mois après l'inscription des 25-34 ans est de 43%, très légèrement supérieur à celui des 35-49 ans (40%) et des 50-54 ans (38%).

Tableau 2

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, DÉCLINAISON PAR COHORTE ET PAR PUBLIC

	Inscrits de décembre 2018 : Taux d'accès 24 mois après l'inscription		Inscrits de juin 2019 : Taux d'accès 18 mois après l'inscription		Inscrits de décembre 2019 : Taux d'accès 12 mois après l'inscription		Inscrits de juin 2020 : Taux d'accès 6 mois après l'inscription	
	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus
Total	70,2%	63,6%	62,4%	58,7%	53,5%	41,6%	42,0%	27,9%
Classe d'âge								
Moins de 25 ans	76,0%	70,1%	69,0%	61,8%	59,0%	46,8%	46,5%	29,6%
De 25 à 34 ans	73,0%	67,3%	64,9%	61,4%	55,7%	44,2%	42,6%	28,3%
De 35 à 49 ans	69,2%	61,9%	60,3%	59,4%	51,9%	42,0%	40,0%	27,9%
De 50 à 54 ans	63,9%	53,0%	55,6%	50,4%	48,6%	33,0%	38,2%	26,9%
55 ans et plus	43,6%	36,8%	37,5%	37,0%	34,1%	24,0%	27,6%	21,4%
Niveau de formation								
Bac+5 ou plus	76,4%	76,4%	68,8%	68,4%	60,5%	58,7%	46,1%	41,6%
Bac+3 et Bac+4	75,5%	75,1%	68,2%	64,1%	58,9%	51,9%	47,9%	33,8%
Bac+2	76,9%	73,9%	70,2%	59,2%	60,4%	45,5%	49,5%	29,5%
Bac	74,7%	62,3%	66,7%	60,4%	57,2%	40,0%	45,1%	25,6%
CAP,BEP, Bac pro	68,5%	61,7%	59,7%	58,4%	51,8%	39,8%	39,4%	26,6%
Niveau collège	58,3%	49,8%	50,4%	50,4%	41,7%	29,7%	31,3%	20,1%
Niveau primaire	54,2%	41,1%	47,3%	47,2%	39,6%	28,9%	29,7%	15,7%
Sexe								
Hommes	72,3%	64,9%	63,7%	59,9%	55,6%	42,4%	42,2%	27,9%
Femmes	67,9%	62,3%	61,1%	57,4%	51,1%	40,7%	41,7%	27,9%
Motif d'inscription								
Licenciement	65,3%	60,6%	57,1%	56,4%	45,8%	38,9%	36,7%	31,8%
Démission	81,0%	70,6%	76,0%	69,4%	67,6%	50,7%	55,0%	33,5%
Fin de CDD/mission intérim	81,1%	69,4%	72,4%	60,0%	64,7%	43,0%	49,5%	26,8%
Fin d'études et primo arrivant	59,5%	59,0%	54,4%	53,4%	43,9%	43,0%	36,4%	26,6%
Autre (fin de congés, formation...)	58,4%	54,6%	53,4%	53,4%	40,6%	35,0%	35,5%	24,6%

Sources : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Pour l'accès à l'emploi durable : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi
 Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France métropolitaine en décembre 2018, juin 2019, décembre 2019 et juin 2020, non présents le mois précédant l'inscription.

Les personnes dont le niveau de formation est supérieur à un Bac+2 ont la propension la plus forte à accéder à l'emploi. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'accéder à un emploi durable. Ainsi, six mois après l'inscription, 49% des détenteurs d'au moins un Bac+2 ont exercé au moins un emploi et près d'un sur trois ont pu accéder à un emploi durable (jusqu'à 42% des diplômés d'un bac+ 5 ou plus) ; vingt-quatre mois après l'inscription, trois quarts des inscrits ayant un Bac+2 ou plus ont pu accéder à un emploi durable. Ces taux décroissent ensuite à mesure que le niveau de formation diminue.

De manière générale les hommes accèdent plus facilement à l'emploi que les femmes, toutefois cet écart ne se vérifie pas pour la cohorte des inscrits de juin 2020. L'écart entre les deux sexes augmente légèrement vingt-quatre mois après l'inscription avec un accès à l'emploi des hommes de 4 points supérieur à celui des femmes. Concernant l'emploi durable l'écart des taux d'accès entre hommes et femmes se creuse légèrement passant d'un taux équivalent à six mois à 3 points d'écart en faveur des hommes vingt-quatre mois après l'inscription.

Par ailleurs, les individus inscrits suite à une démission sont ceux qui accèdent le plus souvent à un emploi. Huit sur dix d'entre eux accèdent à un emploi dans les vingt-quatre mois qui suivent l'inscription et sept sur dix exercent un emploi durable durant cette même période. En revanche pour tous ceux qui n'étaient pas en emploi avant leur inscription, l'accès à l'emploi demeure plus difficile. Vingt-quatre mois après l'inscription 60% des inscriptions faisant suite à la fin d'un congé ou d'une formation accèdent à un emploi et un peu plus de la moitié accèdent à un emploi durable.

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi occupent un emploi, vingt-quatre mois après leur inscription

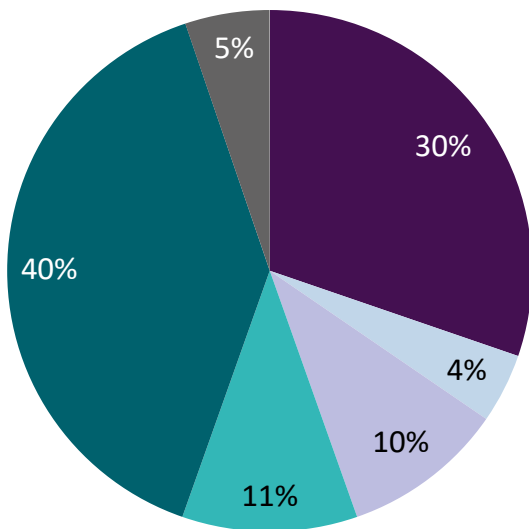
Les résultats précédents portaient sur l'accès à l'emploi au cours des six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois qui suivent l'inscription, que le demandeur d'emploi soit ou non en emploi en décembre 2020. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en juin 2020, plus d'un tiers, [35%, cf. Graphique 3] occupent un emploi six mois après leur inscription : 30% ont repris une activité salariée et 5% ont créé leur entreprise, 50% sont en recherche d'emploi, 10% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Parmi les inscrits de décembre 2019, 45% occupent un emploi douze mois après leur inscription : 40% ont repris une activité salariée et 5% ont créé leur entreprise, 43% sont en recherche d'emploi, 7% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

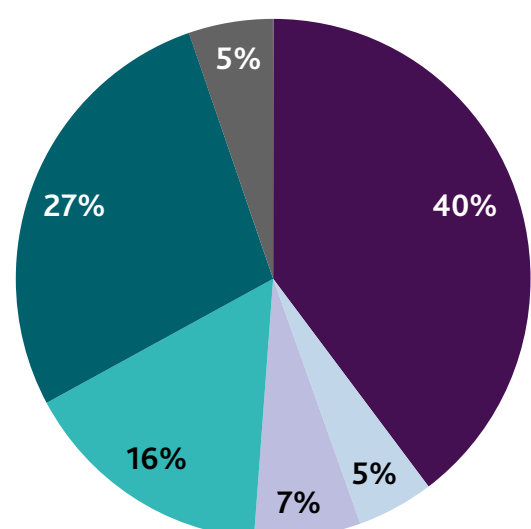
Parmi les inscrits de juin 2019, la moitié occupe un emploi dix-huit mois après leur inscription : 43% ont repris une activité salariée et 7% ont créé leur entreprise, 38% sont en recherche d'emploi, 7% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Enfin parmi les inscrits de décembre 2018, plus de la moitié (52%) occupent un emploi vingt-quatre mois après leur inscription : 45% ont repris une activité salariée et 7% ont créé leur entreprise, 37% sont en recherche d'emploi, 5% sont en formation et 6% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

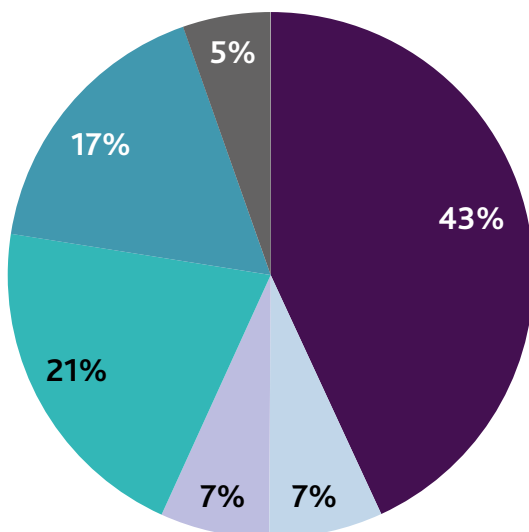
SITUATION À 6 MOIS DES ENTRANTS DE JUIN 2020



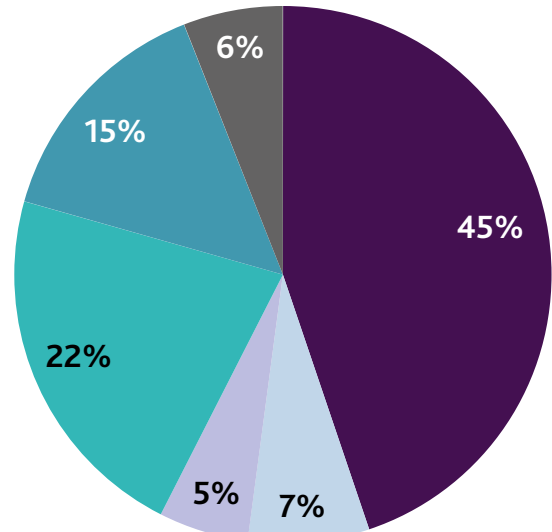
SITUATION À 12 MOIS DES ENTRANTS DE DÉCEMBRE 2019



SITUATION À 18 MOIS DES ENTRANTS DE JUIN 2019



SITUATION À 24 MOIS DES ENTRANTS DE DÉCEMBRE 2018



Reprises d'emploi
 Création d'entreprise
 Formation
 Recherche d'emploi avec accès

Recherche d'emploi sans accès
 Autres (congrés, retraite...)

Source : enquête sur les inscrits à Pôle emploi en juin 2020, décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2020, décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription.

Pour l'ensemble des cohortes d'inscrits, les meilleurs taux de reclassement sont observés avant 50 ans, à partir de 50 ans ces taux décroissent fortement [cf. tableau 3]. En revanche, la proportion d'emplois durables reste stable vingt-quatre mois après l'inscription et concerne jusqu'à 80% des 50-54 ans.

Les hommes retrouvent plus souvent un emploi quelles que soient les cohortes observées. En termes de proportion d'emploi durable, les taux entre hommes et femmes sont proches.

Les postes les moins qualifiés (ouvriers spécialisés et employés non qualifiés) ont des taux de reclassement moins élevés, ce sont moins de la moitié d'entre eux qui parviennent à retrouver un emploi vingt-quatre mois après leur inscription (respectivement 43% et 47%). A l'inverse les postes les plus qualifiés : techniciens/agents de maîtrise et cadres présentent les meilleurs taux de reclassement. Vingt-quatre mois après leur inscription, plus de trois sur cinq occupent un emploi (respectivement 65% et 61%) avec une part d'emploi durable aussi plus favorable. Parallèlement le taux de retour à l'emploi et la proportion d'emploi durable augmentent avec le niveau d'études pour les quatre cohortes.

Les personnes ayant toujours exercé un emploi avant leur inscription au chômage qu'il s'agisse d'un emploi régulier ou de plusieurs emplois successifs sans interruptions sont aussi plus souvent en emploi et en emploi durable. De même le motif d'inscription tel qu'une démission plutôt qu'un licenciement influence en général favorablement la capacité à être en emploi.

Tableau 3

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI ET PART DE L'EMPLOI DURABLE 6, 12, 18 ET 24 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	Inscrits de décembre 2018		Inscrits de juin 2019		Inscrits de décembre 2019		Inscrits de juin 2020	
	Taux de retour à l'emploi à 24 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 18 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 12 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 6 mois	Part de l'emploi durable
Ensemble	52,1%	77,4%	50,1%	78,2%	44,5%	68,0%	34,6%	65,6%
Age								
Moins de 25 ans	57,1%	75,6%	50,2%	72,5%	48,6%	66,2%	35,3%	65,6%
De 25 à 34 ans	56,9%	79,3%	52,7%	79,8%	47,8%	68,3%	36,5%	64,8%
De 35 à 49 ans	51,8%	76,3%	53,5%	77,9%	45,4%	70,2%	35,3%	64,0%
De 50 à 54 ans	40,8%	80,4%	43,0%	85,6%	41,2%	62,2%	31,0%	73,2%
55 ans et +	19,1%	75,3%	29,6%	91,2%	21,1%	69,3%	23,9%	71,8%
Sexe								
Homme	54,2%	77,2%	50,3%	78,3%	46,1%	64,7%	34,9%	64,8%
Femme	49,8%	77,5%	49,9%	78,1%	42,9%	71,9%	34,3%	66,4%
Qualification								
Ouvrier spécialisé	43,2%	63,8%	40,3%	63,5%	38,9%	49,4%	29,8%	47,2%
Ouvrier qualifié	57,9%	64,1%	54,3%	68,8%	48,6%	60,5%	37,3%	54,5%
Employé non qualifié	47,0%	76,0%	44,8%	75,5%	39,1%	63,3%	28,9%	66,1%
Employé qualifié	52,7%	77,8%	51,0%	79,6%	45,0%	68,0%	36,8%	65,6%
Technicien / Agent de maîtrise	64,8%	86,2%	58,9%	84,7%	49,8%	77,9%	42,6%	73,7%
Cadre	61,3%	87,9%	59,3%	87,7%	55,5%	88,4%	37,1%	77,0%

Passé professionnel								
Emploi régulier	53,2%	80,5%	57,6%	82,3%	46,4%	72,7%	37,5%	72,5%
Plusieurs emplois sans interruptions	60,7%	78,4%	51,8%	76,4%	50,7%	68,1%	37,7%	66,8%
Périodes d'activité-Chômage	50,3%	72,4%	47,4%	77,6%	44,6%	62,4%	34,9%	59,8%
Travail bref ou occasionnel	47,3%	74,1%	42,3%	74,6%	40,3%	63,9%	29,7%	53,0%
Fin d'études	58,8%	73,0%	46,0%	68,6%	43,4%	83,7%	37,3%	61,3%
Jamais travaillé	29,8%	85,5%	35,8%	73,5%	22,9%	58,0%	17,5%	61,7%
Niveau de formation								
Bac + 5 et +	65,7%	91,2%	67,9%	91,3%	55,9%	86,3%	42,8%	85,1%
Bac +3 et +4	59,4%	86,0%	58,7%	78,5%	52,2%	78,7%	40,5%	71,8%
Bac + 2	58,6%	80,0%	52,7%	83,6%	49,2%	71,3%	39,4%	65,7%
Bac	51,8%	73,6%	48,4%	75,5%	44,0%	63,4%	33,4%	61,8%
Inférieur au Bac	34,7%	69,4%	40,2%	70,9%	32,6%	58,8%	24,7%	53,3%
Motif d'inscription								
Fin d'études	56,3%	77,7%	48,7%	78,7%	49,1%	76,9%	37,6%	61,1%
Fin de contrat	56,9%	73,4%	51,4%	75,6%	48,8%	62,7%	36,0%	60,5%
Licenciement	50,2%	82,4%	50,2%	80,2%	40,6%	73,4%	31,1%	78,3%
Démission	54,1%	82,8%	58,0%	82,8%	49,8%	75,7%	41,2%	64,9%
Autre (fin de congé, formation...)	45,2%	74,1%	45,8%	75,9%	38,9%	62,6%	32,3%	64,3%

Source : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en juin 2020, décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2020, décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription. Le taux de retour correspond aux individus en emploi six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois après leur inscription quelle que soit la durée de cet emploi.

Sandra Gaumont et Nicolas Vanni
Direction des statistiques, des études et des évaluations

Encadré 1 : Caractéristiques des inscrits en juin 2020

La population des inscrits en juin 2020 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des moins de 35 ans est de 63% alors qu'elle est de 40% dans l'ensemble du stock des demandeurs d'emploi présents en fin de mois (DEFM) de juin 2020. La part des hommes y est similaire à celle observée à la même date dans la DEFM (49%). Le niveau de scolarité est légèrement plus élevé que celui observé dans la DEFM : 57% des inscrits de juin ont au moins un niveau bac (53% dans la DEFM). Le motif d'inscription sur les listes de Pôle emploi est très largement composé de cas de fins de contrat (36%) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, ...) [39%, cf. Tableau 4].

Tableau 4

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN JUIN 2020

Classe d'âge	
Moins de 25 ans	31%
De 25 à 34 ans	32%
De 35 à 49 ans	25%
De 50 à 54 ans	6%
55 ans et plus	6%
Niveau de formation	
Bac+5 ou plus	9%
Bac+3 et Bac+4	10%
Bac+2	13%
Bac	26%
CAP,BEP, Bac pro	25%
Niveau collège	8%
Niveau primaire	10%
Sexe	
Hommes	49%
Femmes	51%
Motifs d'inscription	
Licenciement	10%
Démission	5%
Fin de CDD/mission intérim	36%
Fin d'études et primo arrivant	10%
Autre (fin de congés, formation...)	39%

Source : Fichier historique de Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2020 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Encadré 2 : Sources et méthodes

DÉFINITIONS

- . Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.
- . Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'accès à l'emploi d'un mois ou plus est produit avec les fichiers de Pôle emploi (fichier historique) et de l'Acosse-CCMSA (DPAE). Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les six mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2020 en France métropolitaine non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les douze mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019 en France métropolitaine non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les dix-huit mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2019 en France métropolitaine non présents le mois précédant l'inscription. Enfin, dans le cas de l'accès à l'emploi dans les vingt-quatre mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018 en France métropolitaine non présents le mois précédant l'inscription.

L'accès à l'emploi vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours d'une période donnée, ici durant les 6, 12, 18 ou 24 mois qui suivent l'inscription à Pôle emploi. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours de cette période, les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours de la période ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

Les données sur l'accès à l'emploi durable sont issues de l'enquête « entrants », portant sur les inscrits de juin 2020, décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018

DESCRIPTION DE L'ENQUÊTE «COHORTES ENTRANTS»

Un échantillon panélisé de demandeurs d'emploi sont interrogés quatre fois successivement à six mois d'intervalle les mois de juin et décembre de chaque année. Tous les six mois l'enquête est renouvelée sur une nouvelle cohorte d'inscrits.

Les résultats de cette publication portent sur la première vague d'interrogation des entrants de juin 2020, la deuxième vague d'interrogation des entrants décembre 2019, la troisième vague d'interrogation des entrants de juin 2019 et la quatrième vague d'interrogation des entrants de décembre 2018.

BASES DE SONDAGE

Des fichiers spécifiques regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie 1, 2 et 3 au cours des mois de juin 2020, décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018 (en excluant les réinscriptions de moins d'un mois) ont été constitués à partir du FHS (Fichier Historique Statistique).

ÉCHANTILLONNAGE

L'objectif retenu pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs et atténuer le phénomène d'attrition aux vagues ultérieures d'enquête est d'exploiter in fine un échantillon d'environ 3500 répondants. L'échantillon initial est équilibré selon les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi (âge, sexe, catégorie de demande, niveau de formation, motif d'inscription...).

REDRESSEMENT

Des redressements de type « calage sur marges » sont opérés en utilisant les variables retenues dans la stratification.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

